



Parc Technologique et Environnemental
Route des Salins - 34140 MEZE
TEL : 04 67 51 00 53
FAX : 09 70 32 11 11
contact@ardam.fr
www.ardam.org



B.P.J.E.P.S

Mention : Animateur

Spécialité : Education à l'Environnement vers un Développement Durable

L'objectif de l'ardam, du 15 Novembre 2017 à 19 Octobre 2018, est de former des animatrice(teur)s Education à l'Environnement vers un Développement Durable, **orientés sur l'environnement méditerranéen**, qui développent des animations nature et s'appuient sur les pédagogies actives pour sensibiliser tous les publics. Le BPJEPS est un diplôme de niveau IV.

Dans une dynamique collective co-animée par l'ARDAM et le GRAINE LR, cette action fait intervenir en formation plusieurs associations régionales : Écologistes de l'Euzière, DIFED, APIEU, Ceméa, Merlet, Graine LR.

Cette formation a pour but de former à 4 grandes compétences :

- Encadrer dans tout lieu et toute structure en prenant en compte tous les publics
- Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- Conduire une action d'animation dans le champ de l'EEDD
- Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ de l'EEDD

La formation propose également deux options au choix :

- Une Unité Capitalisable Complémentaire de direction d'un Accueil Collectif de Mineurs formant à la direction de centres de loisirs et de vacances (84h en centre/ 105h en entreprise)
- Un Certificat de Spécialisation « Accompagnement à la Démarche de Développement Durable (CS A3D) : 77h en centre et application dans la structure de stage du BPJEPS

Le déroulement se fait sur le principe de l'alternance : **700h** en centre de formation (**+ heures optionnelles**) et **805h** en entreprise soit **1505 h** minimum et **1589 h** maximum selon l'option choisie.

PERIODES EN ENTREPRISE

805 h en alternance

- | | |
|------------------------------------|--------------------------------------|
| - Du 15 au 26 janvier 2018 | - du 12 février au 2 mars 2018 |
| - Du 3 au 13 avril 2018 | - du 22 mai au 15 juin 2018 |
| - Du 9 juillet au 7 septembre 2018 | - du 17 septembre au 10 octobre 2018 |

PROFILS PROFESSIONNELS

Le titulaire du BPJEPS EEDD exerce ses fonctions au sein de structures dans le cadre

- De structures associatives : EEDD, éducation populaire, sportives, animation et vulgarisation scientifique ; gestion et protection de la nature, musées et écomusées, aquariums, clubs nature, fermes pédagogiques, associations de chantiers et d'échanges internationaux...
- De collectivités locales, de regroupements intercommunaux
- D'entreprises du secteur marchand ou de l'économie sociale et solidaire proposant des prestations d'animation liées à l'environnement en complément d'une autre activité (agricole touristique.....)

Modules	heures	Thèmes abordés
Politiques Publiques, organisation territoriale, développement durable et les réseaux en EEDD, connaissance de la structure.	91	Les partenaires institutionnels de l'animation socioculturelle et les réseaux en EEDD, l'éducation populaire. Les différents types de structures d'accueil organisation, fonctionnement et environnement institutionnel), Le travail en équipe, rôle statut fonction organigramme, fiche de pose. Règlementation des espaces naturels protégés
Publics et contextes	45.5	Approche psychologique, physiologique et sociologique de la petite enfance, enfance, adolescents, adultes, 3 ^{ème} âge, des publics spécifiques, empêchés et non captifs
Pédagogie et outils techniques pédagogiques	105	Histoire de l'éducation et fondements pédagogiques, les différents courants pédagogiques, pédagogies actives, méthodes pédagogiques, outils et techniques d'animations, travaux pratiques
Gestion de projet, préparation, évaluation d'une action d'animation EEDD	77	Méthodologie de projet d'animation, conception et préparation des fiches d'activités
Posture et pratique professionnelle	80.5	Dynamique de groupe, place et posture de l'animateur, gestion de conflits, analyse de pratiques Méthodologie de conception et de réalisation d'animation – mise en situation en TP animation
Communication	24.5	Communication écrite et orale, recherche documentaire, technologie de l'information et de la communication, constitution d'une documentation
Entrer dans la nature et l'environnement méditerranéens	157.50	Connaissances naturalistes en écologie, biologie, géologie, faune flore. Approche des milieux : naturels, garrigue, mer, littoral, urbains et ruraux. Enjeux, animations EEDD mises en situation et analyse
Gestion du groupe en formation	119	Suivi collectif et individuel du projet des stagiaires Techniques de Recherche d'Emploi et certifications
Réglementation	transversal	Réglementation du travail, juridique, jeunesse et sports, inspection académique, espaces naturels protégés
OPTIONS : UCC DIRECTION D'UN ACM ET CS ACCOMPAGNEMENT DE DEMARCHES DE DD		
UCC Direction d'un accueil de loisirs ou d'un séjour de vacances	91	Les fonctions de direction d'un centre de loisirs ou d'un séjour de vacances (l'accueil, la gestion d'équipe, l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet éducatif)
Certificat de Spécialisation CSA3D	63	Le Développement Durable - Les outils indispensables à l'animation de démarches participatives – les démarches participatives

PUBLICS CONCERNES

- Les publics demandeurs d'emploi
- Les salariés

Les candidats doivent avoir satisfait aux **exigences préalables** (cf. ci-dessous) et réussi les sélections. Des allègements sont possibles de même que l'accès à la VAE.

EXIGENCES PREALABLES

Les personnes titulaires d'une des qualifications suivantes satisfont aux exigences préalables et se voient délivrés par la DRJSCS l'attestation de réussite aux exigences préalables :

- brevet d'aptitude aux fonctions de direction (BAFD)
- brevet d'aptitude professionnel d'assistant animateur technicien (BAPAAT)
- tout certificat de qualification professionnelle (CQP) attestant de compétences à animer un groupe quel que soit son champ d'intervention
- tout diplôme de niveau IV et supérieur ;
- certificat d'aptitude professionnelle « petite enfance » (CAP)
- diplôme d'aide médico psychologique (AMP)
- diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (DEAES)

Les personnes non titulaires d'une des qualifications mentionnées ci-dessus doivent justifier :

- de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante
 - o « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS)
 - o « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité
 - o « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité
 - o « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité
 - o « certificat de sauveteur secouriste du travail (STT) » en cours de validité.
- d'une expérience d'animateur professionnelle ou non professionnelle, auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil *
- produire une lettre de motivation pour le métier d'animateur « éducation à l'environnement vers un développement durable »
- constituer un dossier récapitulatif ses expériences bénévoles et /ou professionnelles en matière d'animation, support d'un entretien de 30 minutes maximum.

Les exigences préalables à l'entrée en formation sont évaluées à partir des deux critères suivants :

- la capacité à expliciter ses expériences bénévoles et ou professionnelles d'animation
- la capacité à analyser ses expériences bénévoles et ou professionnelles d'animation en lien avec la spécialité « éducation à l'environnement vers un développement durable ».

Vérification des exigences préalables pour les personnes non titulaires des qualifications citées ci-dessus : **9 octobre 2017 de 12h30 à 13h30**

INSCRIPTION

Le **dossier d'inscription** est composé **des deux dossiers à envoyer dans la même enveloppe à l'ardam**

- **« Dossier de candidature ardam ».**
- **« fiche d'inscription DRJSCS ».**

Ces documents sont à télécharger sur notre site Internet www.ardam.org.

Ils devront être renseignés et [retournés à l'ARDAM](#) accompagnés des pièces administratives demandées [avant le 20/09/2017](#).

INFORMATION COLLECTIVE, TESTS DE SÉLECTION ET POSITIONNEMENT

➤ **Information collective : [9 Octobre 2017 de 9h à 10h](#)**

➤ **Sélections/positionnement**

2 épreuves sont proposées

○ **Epreuve 1 : [9 Octobre 2017 de 10h15 à 12h15](#)**

Epreuve écrite sur la connaissance du champ professionnel (animation et EEDD) pour évaluer les capacités rédactionnelles du candidat et sa culture

○ **Epreuve 2 : [9 octobre 2017 de 13h30 à 17h00 et le 10 Octobre 2017 de 9h à 17h](#)**

Epreuve orale : présentation du Projet Professionnel du candidat et mise en situation d'animation à partir d'un sujet tiré au sort

Lieu de la Réunion d'information collective et des sélections :
ardam – Parc technologique et environnemental
(Station de lagunage - Ecosite)
Route des Salins – 34 140 MEZE

EQUIPE PEDAGOGIQUE



Formateurs de l'ardam et intervenants professionnels extérieurs du réseau Graine LR, selon les thèmes traités : Graine, Ecologistes de l'Euzière, Difed, Apieu et Ceméa pour le BPJEPS EEDD et le CS A3D
UCC Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs assurée par Le Merlet.

LIEUX DE FORMATION

La formation se déroulera à l'ardam à Mèze.

- L'UCC Accueil Collectif de Mineurs se déroulera pour sa 1^{ère} partie (9 jours) au Merlet à Saint Jean du Gard durant les vacances de printemps 2018.
- Le Module « Géologie » intégré au module environnement et EEDD se déroulera sur une semaine durant le 1^{er} trimestre 2018 au Salagou.
- Le module « Ecologie des milieux » durant le mois de Mai 2018 se déroulera en une semaine aux alentours de Frontignan
- Des déplacements sur Montpellier seront à prévoir.

COÛT POUR LES STAGIAIRES



- [Demandeurs d'emploi](#) orientés par un prescripteur Pôle emploi, Mission Locale, Services sociaux du CD, Cap emploi, CIDF...
- Le coût de la formation, pour un parcours complet est pris en charge à 100 % par la **Région Occitanie** dans le cadre du Programme Régional Qualifiant

Attention des frais de déplacement et d'hébergement sont à prévoir à la charge du stagiaire :

- **324 €*** (base tarifaire 2017) pour la 1^{ère} partie de l'UCC
- **142 €*** (base tarifaire 2017) pour l'hébergement et restauration en gîte prévus sur une semaine « géologie » durant le 1^{er} trimestre 2018 au lac du Salagou
- **Semaine d'hébergement et de restauration** pour le module « écologie des milieux – cout en cours de calcul

* Ces tarifs peuvent être légèrement différents en 2018.

- [Particuliers ou salariés](#) : nous consulter pour un devis

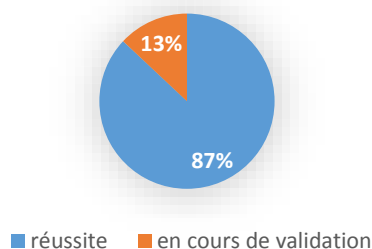
CONDITIONS DE VALIDATION DU DIPLOME

- Présentation à l'oral d'un travail écrit de préparation d'un projet d'action d'animation EEDD, et d'un bilan d'étape sur sa mise en œuvre devant un jury composé d'un professionnel et d'un expert DRJSCS (UC 1 et 2)
- Une mise en situation d'animation accompagnée d'un dossier de présentation pédagogique et suivie d'un entretien d'évaluation devant un jury composé d'un expert de la DRJSCS et d'un professionnel ou de 2 professionnels (UC 3 et 4)

Dispenses possibles selon les diplômes déjà acquis, détails sur :

http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/annexes_27fevrier2017_bp_4uc_eedd-animateur.pdf

Réussite à l'examen (promotion 2015/2016)



DEBOUCHES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Le titulaire du BPJEPS EEDD exerce ses fonctions au sein :

- De structures associatives : d'EEDD, d'éducation populaire, sportives, d'animation et de vulgarisation scientifique ; de gestion et protection de la nature, musées et écomusées, aquarium, clubs nature, fermes pédagogiques, associations de chantiers et d'échanges internationaux...
- De collectivités locales, de regroupements intercommunaux
- D'entreprises du secteur marchand ou de l'économie sociale et solidaire proposant des prestations d'animation liées à l'environnement en complément d'une autre activité (agricole touristique.....)

INSERTION PROFESSIONNELLE 6 MOIS APRÈS LE BPJEPS (PROMOTION 2015/2016)

■ emploi dans le secteur de l'animation ■ en formation ■ sans emploi

